

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

N° CG 2006 II-12e/a2
Séance du 30 MARS 2006

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 3 AVR. 2006

ADHESION A LA MISSION OPERATIONNELLE TRANSFRONTALIERE (MOT)

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis favorable de la 12^{ème} Commission,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve l'adhésion du Département à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT).
- ❖ Décide du versement de la cotisation annuelle 2006 à la MOT d'un montant de 5 000 €.
- ❖ Précise que la dépense sera prélevée sur le Budget Départemental 2006, chapitre 011, nature 6281, enveloppe 82609.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet 03 AVR. 2006
Préfecture 06 AVR. 2006

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



LE PRESIDENT

Adopté

.....voix contre
.....abstentions

Gérard DEROUIN

Charles BUTTNER